

## Projet associatif fédéral de Trisomie 21 France

Le projet fédéral explique ce que fait la Fédération pour les personnes avec une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle.

### Fiche de présentation : Fédération Trisomie 21 France



#### Présentation de la Fédération


La Fédération Trisomie 21 France est une **association** d'associations.

En France, les associations Trisomie 21 **regroupent des personnes** avec une trisomie, leurs familles et des gens qui les aident, dont les professionnels.

La Fédération **défend les droits** des personnes avec une trisomie ou avec une déficience intellectuelle.

Elle **représente** et elle **accompagne** les personnes.

La Fédération travaille avec des **bénévoles** et des **salariés**. Elle ne fait pas de **bénéfice**.


 Un **bénévole**, c'est une personne qui travaille sans recevoir d'argent.

 Un **bénéfice**, c'est de l'argent que l'on gagne.

Dans le **projet fédéral**, la Fédération explique comment elle aide les personnes avec une trisomie ou une déficience intellectuelle.



## La Fédération a des valeurs.


 Une **valeur**, c'est quand un groupe ou une personne croit dans une idée et veut partager cette idée.

Nous avons confiance dans les capacités des personnes avec une trisomie.

La personne est un citoyen comme les autres.


La personne doit pouvoir faire ses choix.

La personne est respectée dans sa **dignité**.

 La **dignité**, c'est quand on respecte les besoins et les différences d'une personne.

Nous défendons les droits des personnes avec une trisomie et de leurs familles.

Nous travaillons pour que la société soit **inclusive**.

 Une société **inclusive**, c'est une société où les personnes avec des besoins particuliers peuvent vivre comme les autres.



## La Fédération respecte les valeurs de la République.

**Liberté** : Toutes les personnes doivent pouvoir faire des choix de vie.

**Egalité** : la société doit être inclusive pour toutes les personnes.


**Fraternité** : les personnes s'aident et sont solidaires avec les autres.

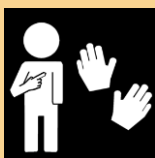
**Laïcité** : Nous pouvons avoir des idées personnelles, politiques et religieuses différentes. Nous devons respecter les différences de chacun. Personne ne doit imposer ses idées aux autres.



## La Fédération a des objectifs.

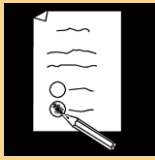
- 1.** L'autodétermination des personnes.
- 2.** L'autoreprésentation des personnes.
- 3.** L'accompagnement par les pairs.
- 4.** La désinstitutionalisation pour les personnes.

 *Des institutions accueillent des personnes dans un milieu protégé. La désinstitutionalisation c'est quand on donne la possibilité à une personne de sortir du milieu protégé si elle veut.*



## Comment travaille la Fédération ?

- 1.** La Fédération travaille avec les associations.
- 2.** Avec les associations, la Fédération respecte le projet de vie de la personne.
- 3.** La personne peut faire ses choix de vie à tout âge. Les associations aident la personne quand elle le veut et quand elle en a besoin. Elles soutiennent aussi les familles dans leur rôle d'accompagnement.
- 4.** La Fédération et les associations aident la personne à trouver les moyens de vivre ses choix.
- 5.** Les bénévoles et les salariés s'engagent à respecter les valeurs et les objectifs de la Fédération.



## Quels sont les projets de la Fédération ?

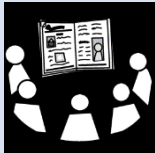
Les **projets** de la Fédération sont présentés dans **quatre fiches** :

- ☞ **Fiche 1** : La Fédération défend les droits des personnes. Elle aide les personnes à être des citoyens comme les autres.
- ☞ **Fiche 2** : la Fédération aide les associations à accompagner les personnes.
- ☞ **Fiche 3** : La Fédération organise l'ouverture et la coopération.
- ☞ **Fiche 4** : La Fédération aide les associations à s'organiser et à travailler.

📖 La **coopération**, c'est quand des personnes travaillent ensemble.

## Fiche 1 La Fédération défend les droits des personnes.


Elle aide les personnes à être des citoyens comme les autres.



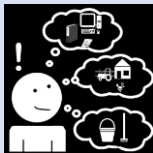
La Fédération représente les personnes dans les instances nationales

Les instances sont par exemple les ministères et d'autres organisations nationales.


Par exemple : le Conseil National Consultatif Des Personnes Handicapées ( **CNCPH** ).

 Le **CNCPH** donne son avis sur les textes de loi que le gouvernement propose.

Pour représenter les personnes, la Fédération s'informe des besoins des associations.



La Fédération travaille pour l'**auto-détermination** des personnes.


 L'**auto-détermination** c'est quand une personne peut choisir sa vie sans que d'autres fassent les choix à leur place.


La Fédération organise des formations à l'autodétermination pour les personnes, pour leurs familles, pour les professionnels et pour les entourages.

La Fédération organise des séminaires pour les personnes.

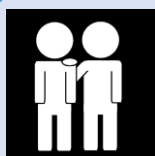


## La Fédération travaille pour l'**auto-représentation** et la **pair-représentation** des personnes

 L'**auto-représentation** c'est quand une personne peut dire elle-même aux autres ses choix et ses besoins.

 La **pair-représentation** c'est quand une personne demande à une autre de parler à sa place.

La Fédération organise des formations et des séminaires pour les auto-représentants.



## La Fédération travaille pour un accompagnement par les pairs.

Les pairs sont des personnes qui ont les mêmes besoins particuliers

La Fédération travaille sur trois façons d'accompagner les pairs :

- 1.** La **pair-émulation** : c'est quand une personne encourage une autre personne à s'exprimer ou à faire ses choix.
- 2.** La **pair-facilitation** : c'est quand une personne aide une autre personne, par exemple à comprendre et à s'exprimer.
- 3.** La **pair-formation** : c'est quand une personne participe à la formation d'une autre personne.

La Fédération communique sur l'accompagnement par les pairs auprès des associations et des financeurs.

Les financeurs donnent de l'argent pour aider à payer les formations et les séminaires.



La Fédération aide les personnes et les familles pour faire reconnaître leurs **droits**.

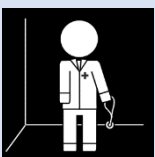
📖 *Chaque personne a des **droits** qui sont inscrits dans la loi ( par exemple aller à l'école, travailler... )*

Quand le gouvernement décide un nouveau droit, la Fédération en parle.

Certaines fois, la Fédération demande de l'aide à un professionnel.

La Fédération demande aussi de l'aide à des **syndicats**.

📖 *Un **syndicat**, ce sont des personnes qui se réunissent pour défendre leur métier.*



La Fédération travaille pour renforcer le droit à la santé.

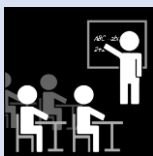
La Fédération propose des informations et des formations pour les médecins.

La Fédération travaille avec des associations d'**usagers** de la santé.

📖 *Un **usager** est une personne qui utilise des services de la santé ( médecin, hôpital... ).*

La Fédération informe les personnes et les familles sur les professionnels de santé dans leur département.


La Fédération cherche des solutions pour accompagner les personnes qui vieillissent.



## La Fédération travaille pour aider les personnes à aller dans les écoles ordinaires.

La Fédération propose des informations et des formations pour les maîtres et les professeurs.

La Fédération prépare un livret de scolarisation pour les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap ( **AESH** ).

 Une **AESH** est une personne qui aide un élève dans sa classe.

La Fédération travaille avec le gouvernement et les ministères.




## La Fédération travaille pour aider les personnes à travailler.



Les associations cherchent des professionnels qui accompagnent des personnes à travailler. La Fédération aide les associations à trouver ces professionnels.

La Fédération travaille avec d'autres organismes qui aident les personnes à travailler.

La Fédération forme des **tuteurs** dans les entreprises.

 Les **tuteurs** accompagnent les personnes pour travailler dans leur entreprise.





## La Fédération travaille pour aider les personnes à se loger.

La Fédération rassemble les informations pour le logement.

La Fédération aide les associations pour accompagner les personnes à se loger.

La Fédération organise des journées pour parler du logement.



## La Fédération travaille pour aider les personnes à améliorer leur vie sociale.

La Fédération propose des formations pour les professionnels et les personnes.

La Fédération travaille à faire reconnaître le droit des personnes à vivre comme les autres.

## Fiche 2

# la Fédération aide les associations à accompagner les personnes.




La Fédération aide les personnes pour faire leurs choix.

Des professionnels accompagnent les personnes à faire leurs choix. La Fédération forme ces professionnels.

La Fédération aide les personnes à utiliser l'outil « C'est ma vie je la choisis » pour faire leurs choix.

La Fédération aide les personnes à utiliser le **livret « Santé très facile »**.

 Le **livret « Santé très facile »** aide les personnes à s'occuper de leur santé ( par exemple demander une consultation chez le médecin ).

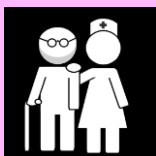


La Fédération travaille et communique pour que la société accueille les personnes avec une déficience.

La Fédération forme des professionnels qui aident les personnes, par exemple les Accompagnants au Projet de Vie ( APV ) et les Médiateurs de Parcours Inclusif (MPI).

La Fédération prépare des campagnes de communication.

La Fédération organise des événements et des rencontres.



Les associations accompagnent  
les personnes à tout âge.  
La Fédération aide les associations.


La Fédération aide à inventer des accompagnements adaptés pour les personnes ( par exemple : un atelier pour aider les personnes qui vieillissent ) .

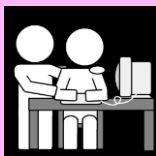


Les associations accompagnent les personnes  
pour travailler.  
La Fédération informe les autres associations.

La Fédération rassemble les informations des associations pour le travail des personnes, par exemple :

- 1.** Quand la personne est accompagnée dans un emploi.
- 2.** Quand les professionnels disent ce que la personne sait faire dans son travail.
- 3.** Quand les professionnels reconnaissent **l'expérience** de la personne dans son travail.

 **L'expérience**, c'est quand une personne a déjà travaillé et qu'elle a appris à faire des choses dans son travail.



Des associations proposent des services et des accompagnements pour les personnes. La Fédération informe les personnes et les familles.

La Fédération demande aux associations ce qui va bien dans les services et les accompagnements. La Fédération donne les bonnes idées aux personnes et aux familles des autres associations.

La Fédération écrit un livret avec toutes ces bonnes idées pour les services et les accompagnements.


Elle propose le livret aux personnes et aux familles.



Pour être autonomes, les personnes ont besoin d'aide. Il existe des projets pour les aider à être autonomes. La Fédération participe à ces projets avec d'autres.


La Fédération participe avec d'autres partenaires à plusieurs projets pour l'autonomie des personnes :

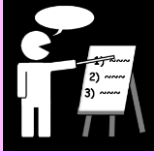
- La domotique

 La domotique ce sont les outils qui aident la personne à vivre facilement dans sa maison.

- Trouver de l'argent pour accompagner les personnes qui vieillissent et qui ont besoin d'aide.

- L'accessibilité

 L'accessibilité c'est quand on permet à une personne de pouvoir se déplacer ou faire ses démarches toute seule. Par exemple, un affichage en Facile à Lire et à Comprendre ( FALC ) dans une gare.




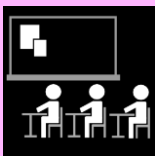
## La Fédération informe et forme des professionnels dans des établissements qui accueillent des personnes.

Des établissements accueillent des personnes qui ne vivent pas seules : par exemple, les Foyers pour les personnes qui vieillissent.

La Fédération propose des formations pour les professionnels de ces établissements. Par exemple, pour bien accueillir une personne qui a une déficience intellectuelle.

La Fédération propose aux associations qui s'occupent de ces établissements d'être **partenaires** avec elle.

 Être **partenaire**, c'est quand on travaille ensemble pour s'aider.



## Des enfants avec une trisomie 21 ou une déficience intellectuelle vont dans des écoles ordinaires. La Fédération fait des enquêtes et informe les familles.


La Fédération aide les familles à faire leur choix pour l'école pour leur enfant.

La Fédération a demandé à beaucoup de familles ce qui s'est bien passé à l'école et ce qui a été difficile pour leur enfant.

Elle donne les informations de cette enquête à toutes les familles pour les aider.


## Fiche 3

# La Fédération organise l'ouverture et la coopération.


 La **coopération** ou **coopérer** c'est quand on travaille ensemble.



## La Fédération travaille pour créer une **société inclusive**

 Dans une **société inclusive** chaque personne participe de façon égale.

La Fédération crée un **kit d'accueil** pour aider les associations à accueillir les personnes ou les familles.

 Dans un **kit d'accueil** on peut trouver par exemple une plaquette, une vidéo, des fiches.

La Fédération prépare une fiche pour aider les personnes qui représentent Trisomie 21 France.

Tous les formateurs de la Fédération reçoivent le projet fédéral. La Fédération demande aux formateurs de respecter les valeurs de ce projet.

La Fédération soutient l'organisation d'événements nationaux, par exemple les universités d'été, les rencontres ou les séminaires.



## La Fédération coopère avec ceux qui travaillent dans le milieu ordinaire

D'autres associations ou organisations travaillent pour une société inclusive. La Fédération s'engage avec ces associations.


La Fédération doit représenter les usagers des établissements de santé, par exemple les hôpitaux, les cliniques ou les maisons de retraite.



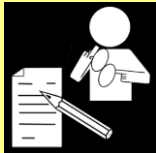
## Des associations de personnes avec un handicap ont les mêmes idées que Trisomie 21 France. La Fédération coopère avec ces associations.

La Fédération veut accueillir plus d'associations qui travaillent pour les personnes avec un handicap.

La Fédération donne le **label** « Inclusion/Innovation 21 » à ces autres associations.

 Le **label** est un nom qui permet de reconnaître ces associations. Par exemple « Inclusion Innovation 21 »

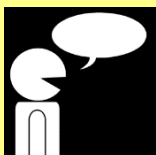
## Fiche 4 | La Fédération aide les associations à s'organiser et à travailler.



La Fédération aide les personnes élues aux Conseils d'Administration des associations dans leur rôle d'Administrateurs.

La Fédération organise des formations pour les administrateurs.

La Fédération anime une page Facebook réservée aux administrateurs ( en plus de la page Facebook ouverte à tous ).



La Fédération organise la communication de Trisomie 21 vers les autres

La Fédération crée une commission communication pour travailler avec des professionnels de la communication.

La Fédération doit améliorer la revue Trisomie 21.

La Fédération publie des documents pour améliorer la vie des personnes.





## La Fédération organise la communication vers les associations à l'intérieur de Trisomie 21

La Fédération a des relations avec d'autres associations. La Fédération informe les associations Trisomie 21 de ces relations.

La Fédération informe les associations adhérentes à propos des événements nationaux.

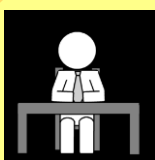
La Fédération peut donner des conseils aux associations adhérentes sur les choix et les décisions à prendre.



## La Fédération recherche de l'argent.

La Fédération a besoin d'argent pour faire vivre le projet fédéral.

La Fédération rassemble et partage les informations avec les associations pour trouver de l'argent.




## La Fédération soutient les administrateurs et les directeurs des associations pour accompagner les personnes

La Fédération adhère à un **syndicat employeur** pour toutes les associations Trisomie 21.

 *Un **syndicat employeur** défend les droits des employeurs.*


La Fédération aide les présidents et les directeurs, par exemple pour la paye, la comptabilité ou les conditions de travail des professionnels.

La Fédération accompagne les associations pour utiliser un **logiciel d'information** adapté.


 *Un **logiciel d'information** facilite l'information et l'organisation pour les projets des personnes dans les associations ou leurs services médico-sociaux.*

La Fédération accompagne les associations lorsque les lois changent ou s'il y a de nouvelles lois.

La Fédération accompagne les associations pour créer ou participer à des projets **innovants**,

 *Un projet **innovant** est un projet nouveau pour la société.*

Pour la Fédération, le projet **PRISME** est un projet innovant important.

 *Dans le projet **PRISME**, les personnes disent si elles ont besoin d'aide pour leur projet de vie. Les personnes choisissent comment elles peuvent être aidées. Les professionnels donnent aux personnes l'aide qu'elles demandent.*

La Fédération accompagne les associations pour faire le bilan des projets innovants.